

PROCES-VERBAL
BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE TARASCON
du 10 JUILLET 2026 à 18h00
Salle « Charles Montaud » – Communauté de Communes – Tarascon sur Ariège

Présents :

Mesdames, Messieurs Philippe PUJOL, Gilbert ROMEU, Patricia TESTA, Sébastien LACROIX, Benoit ARAUD, Jean-Bernard FOURNIE, Jean-Luc ROUAN, Nadège SUTRA, Lionel KOMAROFF.

Procuration(s) :

De Marie-Françoise KALANDADZE à Monsieur Sébastien LACROIX, de Monsieur Jean-Paul ROQUIER à Monsieur Philippe PUJOL.

Excusé(e.s) : /

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Bernard FOURNIE

Monsieur le Président accueille les membres du Bureau au siège de l'intercommunalité en leur souhaitant la bienvenue.

Monsieur le Président ouvre la séance en faisant état des procurations et lecture de l'ordre du jour.

1. Travaux de voirie programmation 2026 par voie de mandat (11 lots) : attribution marché

Monsieur le Président rappelle la délibération n°2025-110 du 25 septembre 2025 l'autorisant par voie de mandat à assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de voirie des communes membres en ayant formulé la demande pour l'année 2026.

Il rappelle également la délibération n°2026-116 du 25 juin 2026 habilitant le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon à attribuer le marché de travaux de voirie – programmation 2026.

Dans ce cadre, une consultation a donc été lancée du 16 juin 2026 au 6 juillet 2026, 12 heures. Six entreprises ont remis une offre pour un ou plusieurs lots avant cette date limite. Il s'agit de :

NOM	ADRESSE	Lot(s) n°
SARL Gaëtan SANCHEZ	09300 LAVELANET	1, 2, 3
Société COLAS SUD OUEST	09120 VARILHES	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 10, 11
SARL AZUARA	09400 ORNOLAC-USSAT LES BAINS	2, 5, 6, 9, 11
Société RAYNAUD TP	09300 DREUILHE	1, 2, 3, 4, 5, 10
Société JEAN LEFEBVRE Ets RESCANIERES	09500 ROUMENGOUX	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 10
SARL SOCA	09400 TARASCON SUR ARIEGE	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11

La Commission d'Appel d'Offres a été réunie les 6 et 10 juillet 2026 pour ouverture des plis et examen des offres et propose l'attribution suivante :

N°Lot	Communes	Entreprises retenues	MONTANT en euros HT
1	ARIGNAC	Société COLAS 09120 VARILHES	21 240.00
2	ARNAVE	Société COLAS 09120 VARILHES	12 960.00
3	BEDEILHAC-AYNAT	Société COLAS 09120 VARILHES	26 785.00
4	GENAT	Société COLAS 09120 VARILHES	12 150.00
5	GOURBIT	Société COLAS 09120 VARILHES	54 634.00
6	LAPEGE	Société SOCA 09400 TARASCON/ARIEGE	54 235.00
7	MERCUS-GARRABET	Société EJM – Ets RESCANIERES 09500 ROUMENGOUX	82 883.00
8	MIGLOS	Société COLAS 09120 VARILHES	27 840.00
9	ORNOLAC-USSAT LES BAINS	Société SOCA 09400 TARASCON/ARIEGE	37 660.00
10	SAURAT	Société COLAS 09120 VARILHES	80 100.00
11	SURBA	Société COLAS 09120 VARILHES	31 325.00

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon de valider l'avis de la Commission d'Appel d'Offres et de l'autoriser à entamer l'ensemble des démarches nécessaires à la réalisation de ce dossier.

Monsieur le Président met sa proposition au vote. Elle est adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Président lève la séance à 18h30.